

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/27/2020030568/justel>

Dossier numéro : 2020-03-27/23

Titre

27 MARS 2020. - Arrêté de l'administrateur général modifiant l'article 5 et abrogeant l'article 6 de l'arrêté de l'administrateur général du 4 décembre 2019 portant délégation de certaines compétences en matière de soins et santé. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 17-04-2020 page : 26748

Entrée en vigueur : 27-04-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)